



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 15 OCTOBRE 2019 À 19H00**

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Public – Période de questions
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 septembre 2019
- 1.5 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des 9, 16, 23 et 30 septembre 2019

2.- AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1 Adoption du règlement 0216-007 amendant le règlement 0216-000 concernant la vente d'objets sur les emprises publiques de la Ville de Saint-Jérôme, tel que déjà amendé
 - *Amendement au règlement*
 - *Modification à l'annexe 2 – Zone particulière pour l'aménagement de terrasses*
 - *Modifier les limites du périmètre dans lequel il est possible d'aménager une terrasse dans l'emprise publique*
- 2.2 Présentation, dépôt et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0774-000 sur la tarification de certains biens, services ou activités, tel que déjà amendé
 - *Amendement au règlement*
 - *Ajout de l'article 17.4 – Tarification pour les services rendus par le Service de l'urbanisme et du développement durable et ajout de l'annexe « 19 »*
- 2.3 Présentation, dépôt et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0209-000 concernant les nuisances, tel que déjà amendé
 - *Amendement au règlement*
 - *Article 31, a) b) et c)*
- 2.4 Présentation, dépôt et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé
 - *Amendement au règlement*
 - *Annexe 1 – Panneaux d'arrêt - Annexe 6 – Interdiction de stationner sur certains chemins publics*
 - *Annexe 7 – Interdiction de stationner à certaines périodes ou à certaines heures ou en excédant d'une certaine période ou de certaines heures – Annexe 11 – Stationnement à durée déterminée – Annexe 16 – Stationnements municipaux*
- 2.5 Présentation, dépôt et avis de motion – Règlement autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence territoriale de la cour municipale de Saint-Jérôme

3.- ZONAGE

- 3.1 Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 1^{er} octobre 2019
- 3.2 Adoption du règlement 0309-439 amendant le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR-0309-439)
- *Agrandir la zone P-2203 à même une partie de la zone C-2202 et abroger l'usage « Garage et équipement d'entretien pour le transport par camion (incluant les garages municipaux) (4222) » pour la zone P-2203*
- 3.3 Adoption de la résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - (PPCMOI-2019-00087) – Rue 985-985A, boulevard Lachapelle (Lot 4 268 946 du cadastre du Québec)
- *Permettre la subdivision du lot 4 268 946 du cadastre du Québec et la construction d'un immeuble multifamilial de 4 logements sur le lot vacant projeté, situé au 985-985A, boulevard Lachapelle*
- 3.4 Adoption du règlement 0308-028 amendant le règlement 0308-000 relatif à l'urbanisme et à la sécurité incendie, tel que déjà amendé - PR-0308-028
- *Viser à modifier la définition de « contenant semi-enfouï » en concordance avec le règlement numéro 0887-000 (gestion des matières résiduelles)*
- 3.5 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-436
- *Règlement de type « Omnibus » visant à simplifier la réglementation de zonage, préciser la réglementation, en faciliter l'application et alléger les procédures administratives*
- 3.6 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-438
- *Modifier la limite des zones H-75 et H-111 dans le projet de développement de la rue du Carouge*
- 3.7 Adoption du règlement 0313-025 amendant le règlement 0313-000 relatif aux permis et aux certificats, tel que déjà amendé - PR-0313-025
- *Indiquer la localisation et la superficie de l'aire réservée à l'entassement de la neige*
- 3.8 Adoption d'un second projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2019-00053 - Rue du Souvenir (Lot 2 141 134 du cadastre du Québec)
- *Régulariser l'usage « Association civique, sociale et fraternelle », et les usages additionnels « Bar » et « Salle de réception » sur le lot 2 141 134 du Cadastre du Québec, situé au 940, rue du Souvenir.*
- 3.9 Adoption d'un second projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2019-00139 - Rue du Docteur Charles-Léonard (Lots 6 052 887, 6 123 307, 6 123 308, 6 052 883, 6 052 884 et 6 134 963 du cadastre du Québec)
- *Projet de construction d'un complexe médical comprenant un CHSLD et deux cliniques médicales*
- 3.10 Avis de motion – Règlement amendant le règlement 0308-000 relatif à l'urbanisme et à la sécurité incendie, tel que déjà amendé – PR-0308-029
- *Apporter certaines modifications aux amendes concernant les piscines résidentielles, l'abattage d'arbres et les travaux effectués sans permis de construction ou certificat d'autorisation*
- 3.10.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0308-000 relatif à l'urbanisme et à la sécurité incendie, tel que déjà amendé - PR-0308-029
- 3.11 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-440
- *Réduire la hauteur en étage minimale en passant de 2 à 1 étage pour l'usage résidentiel « Unifamiliale (H-1) » pour la zone H-2246*
- 3.11.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-440

- 3.12 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-441
- *Augmenter la hauteur en étage maximale en passant de 2 à 3 étages pour les classes d'usages « H-1 » contiguë et « H-3 » isolée pour la zone H-2078*
- 3.12.1 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-441
- 3.13 Avis de motion – Règlement amendant le règlement 0313-000 relatif aux permis et aux certificats, tel que déjà amendé – PR-0313-024
- *Modifier la tarification et la période de validité de certains permis ou certificats*
- 3.13.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0313-000 relatif aux permis et aux certificats, tel que déjà amendé - PR-0313-024
- 3.14 Dérogation mineure no DM-2019-00133 – 700, boulevard Roland-Godard – Lots 2 861 648 et 3 239 391 du cadastre du Québec
- *Pour une industrie du bois – bâtiment accessoire dans la cour avant – Reconstruction d'un sixième bâtiment accessoire*
- 3.15 Dérogation mineure no DM-2019-00140 – Propriété située à l'intersection des rues Lavolette et Saint-Louis – Lot actuel 3 523 482 du cadastre du Québec
- *Lot projeté 6 296 057 ayant front sur la rue Lavolette – Lot d'une profondeur de 58,21 mètres plutôt que 60 mètres*
- 3.16 Dérogation mineure no DM-2019-00148 – 300, rue Parent – Lot 3 317 007 du cadastre du Québec
- *Hôtel de ville – 1 enseigne sur le mur arrière du bâtiment – 4 enseignes qui excèdent l'allège des fenêtres de l'étage – 4 enseignes rattachées pour un seul établissement*
- 3.17 Dérogation mineure no DM-2019-00152 – 485 à 495, rue Filion – Lots 2 662 952 et 2 141 392 du cadastre du Québec
- *Garage municipal – clôture qui empiète dans la cour avant de la rue Filion*
- 3.18 Dérogation mineure no DM-2019-00153 – 714, rue des Tourterelles – Lot 2 350 230 du cadastre du Québec
- *Pour une habitation unifamiliale isolée – Longueur du mur latéral mitoyen de 1,45 mètre plutôt que 4,57 mètres*
- 3.19 Dérogation mineure no DM-2019-00155 – 305, boulevard des Laurentides – Lot 2 352 858 du cadastre du Québec
- *Pour le restaurant McDonald's – Enseignes des menus du service à l'auto – Affichage électronique – Nombre d'enseignes*
- 3.20 Dérogation mineure no DM-2019-00156 – 990, Autoroute des Laurentides – Lots 2 588 878, 2 588 880, 4 311 146 et 4 311 147 du cadastre du Québec
- *Pour le restaurant McDonald's – Enseignes des menus du service à l'auto – Affichage électronique – Nombre d'enseignes – Implantation dans la cour avant*
- 3.21 Dérogation mineure no DM-2019-000157 – 4, rue John-F.-Kennedy – Lot 4 428 039 du cadastre du Québec
- *Pour le restaurant McDonald's – Enseignes des menus du service à l'auto – Affichage électronique – Nombre d'enseignes – Implantation dans la cour avant*
- 3.22 Dérogation mineure no DM-2019-00158 – 2040, boulevard des Laurentides – Lot 4 034 839 du cadastre du Québec
- *Pour le restaurant McDonald's – 4 enseignes - Menus du service à l'auto – Affichage électronique*
- 3.23 Dérogation mineure no DM-2019-00167 – 450, boulevard Roland-Godard - Lot 2 138 756 du cadastre du Québec
- *Pour une industrie du bois – 8 bâtiments accessoires pour un terrain – Superficie totale combinée*

4.- DEMANDE DE PERMIS - PIIA

- 4.1 Demandes de permis dans le cadre de plans d'intégration et d'implantation architecturale
- *9 demandes*

5.- PAIEMENTS DIVERS

- 5.1 Dépôt – Liste des contrats octroyés par le comité exécutif et liste des dépenses contenues dans le registre des chèques
- 5.2 Rapport sur la délégation de pouvoir – Liste des commandes et variations budgétaires - Septembre 2019
- 5.3 Dépôt – Rapport sur la délégation de pouvoir - Liste de consommation des produits en inventaire – Mois de septembre 2019
- 5.4 Concordance – Courte échéance et prolongation relativement à un emprunt par obligations au montant de 44 893 000 \$ qui sera réalisé le 14 novembre 2019
 - *Émission d'obligations – 44 893 000 \$*

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

- 6.1 Adjudication de contrat de gré à gré – Service d'entretien de logiciels avec la compagnie « Logiciels Radar inc. » - Année 2020
 - *Gestion des opérations du Service de police et du Centre d'appels 911 - 113 909,06 \$, incluant les taxes*
- 6.2 Modification à la résolution CM-13000/19-04-16 – Services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux et le suivi de la gestion des sols contaminés – Année 2019 – AO 2019-26 LABO) et modification à l'envergure d'un contrat n°1
 - *Modification de l'article 2 de la résolution et ajout d'un montant de 1 156,87 \$ pour travaux au lac Claude - Valeur du contrat à 240 198,39 \$, taxes incluses*
- 6.3 Option de prolongation de contrat – Analyse de laboratoire pour l'eau potable et les boues de fosses septiques pour la période du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2022 (incluant 2 ans d'option) – 2018-BS-007
 - *H2lab – Montant pour 2 ans 93 916,18 \$ - Valeur totale du contrat : 140 874,27 \$, taxes incluses*
- 6.4 Rejet des soumissions – Achat de granulats et abrasif pour l'année 2020 (2019-BS-078)
 - *Un seul soumissionnaire et non conforme*
- 6.5 Mandat aux professionnels – Travaux de reconstruction de la promenade riveraine et de l'espace adjacent à l'amphithéâtre Rolland – Jardins des arts, phase II – AO 2015-35,1 ARCH.PAYS.
 - *WAA Montréal inc. – 220 062,15 \$ taxes incluses*

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7.1 Adoption d'une Convention de nommage des documents et des fichiers électroniques
- 7.2 Modification des représentants autorisés de la Ville de Saint-Jérôme auprès du gouvernement du Québec
 - *Lison Lefebvre, directrice du Service des finances et trésorière*
 - *Brigitte Martineau, conseillère en gestion financière*
- 7.3 Actions à l'égard des personnes handicapées - Adoption du bilan 2018 et approbation du plan d'action 2019
- 7.4 Dépôt – Bilan des activités 2016-2017-2018 du Service de police
- 7.5 Entente relative au versement d'une subvention à la Ville de Saint-Jérôme pour la participation de son corps de police au Comité « Accès tabac » pour l'exercice financier 2018-2019
 - *Subvention maximale de 300 000 \$*
- 7.6 Dépôt par la greffière du procès-verbal de correction daté du 3 octobre 2019

- 7.7 Mandat à l'union des municipalités du Québec – Regroupement d'achat en commun de produits d'assurance de dommages, ainsi que pour des services de consultant et de gestionnaire de risques, pour la période de 2020-2025
- 7.8 Dépôt des certificats relatifs à la consultation des personnes habiles à voter sur les règlements nos 0760-001, 0890-000, 0891-000 et 0892-000
- 7.9 Autorisation - emprunts temporaires - Règlements numéros 0760-001, 0890-000, 0891-000 et 0892-000
- 7.10 Entente relative au prêt de service de policiers du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme au Commissaire à la lutte contre la corruption – Sergent détective à l'Unité permanente anticorruption (UPAC)
- 7.11 Cession en emphytéose entre la Ville de Saint-Jérôme et la Municipalité régionale de Comté de La Rivière-du-nord – Lot 6 259 277 du cadastre du Québec - Écocentre

8.- CAPITAL HUMAIN

- 8.1 Embauche - Greffier adjoint à la cour municipale - Service du greffe et des affaires juridiques
 - *Madame Dominique Labelle*

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS - CLÔTURE

- 9.1 Public – Seconde période de questions
- 9.2 Période de questions pour les journalistes
- 9.3 Parole au conseil
- 9.4 Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire : Le 19 novembre 2019